

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la cinquième (5<sup>e</sup>) assemblée ordinaire du conseil d'administration de la cinquante-quatrième (54<sup>e</sup>) année du Cégep de Saint-Jérôme, tenue le 20 février 2024, à 17 h 30, en mode hybride par visioconférence et à la salle André-Surprenant.

Présents : Mirelle Beudet  
Zachary Beauvais  
Denis Bertrand  
Camélee Boisvert-Labelle  
Daniel Bourdon  
Caroline Boyer  
Marie-Christine Busque  
Nathalie Honoré  
Marc-André Lachaine  
Steeve Lavoie  
Nadine Le Gal  
Geneviève Longpré (arrivée à 18 h)  
France Pouliot  
Carmen-Gloria Sanchez  
Isabelle Sauvé  
Patricia Tremblay

Invités :

Alain Aubuchon, directeur	Direction de la vie étudiante
Jean-Pascal Beauchamp, enseignant	Département de physiothérapie, CCMT
Julie-Pier Bégin, analyste-conseil spécialisée en affaires juridiques	Secrétariat général et affaires juridiques
Véronique Bonin, conseillère pédagogique	Centre collégial de Mont-Tremblant
Marilyn Bouchard, enseignante	Département de physiothérapie, CCMT
Jessica Yu Tak Cheung, enseignante	Département de mathématiques
Frédérique D'Amours, enseignante	Département d'inhalothérapie
Gilles Favreau, conseiller pédagogique	Développement pédagogique et gestion des programmes
Karine Gauthier, adjointe	Secrétariat général et affaires juridiques

	Stéphane Gauthier, directeur	Direction de la formation continue, services aux entreprises et international
	Chantal Henri, directrice Jacynthe Lepage, enseignante Stéphane Marcoux, directeur	Direction des ressources humaines Département de travail social Direction des ressources matérielles
	Louis-Martin Proulx, enseignant	Département d'éducation à l'enfance
	Édith St-Jean-Trudel, enseignante vice-présidente Cristina Telcian, directrice	Commission des études Direction des finances et de l'approvisionnement
	Charles-Isaac Turcotte, enseignant	Département d'inhalothérapie
Excusés :	Alain Bissonnette Adel El Zaïm Alarica-Jade Lalonde-Blondin	
Absent :	--	
Secrétaire :	Diane Bournival, secrétaire générale	Secrétariat général et affaires juridiques

### 05.01 Adoption de l'ordre du jour

La présidente, Carmen-Gloria Sanchez, souhaite la plus cordiale bienvenue aux membres et aux personnes invitées. Après avoir constaté le quorum, elle déclare l'assemblée ouverte. En vue de l'adoption de l'ordre du jour, la présidente mentionne qu'il a été décidé que le point 05.16 serait discuté à huis clos, car certaines informations confidentielles ou stratégiques seront échangées. La secrétaire générale explique ce qu'est un huis clos. Seuls les membres du conseil et les personnes autorisées pourront assister à la présentation de ce point. Le huis clos sera levé préalablement à l'adoption de la résolution.

La présidente demande aux membres s'ils ont des modifications ou des ajouts à proposer à l'ordre du jour présenté.

Ordre du jour		Temps suggéré (minutes)
05.01	Adoption de l'ordre du jour	5
05.02	Déclaration de conflit d'intérêts des membres	

05.03	Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 janvier 2024	5
05.04	Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 janvier 2024	
05.05	Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 19 janvier et 2 février 2024 et de la réunion extraordinaire du 8 février 2024	5
05.06	Rapport de la commission des études tenue le 7 février 2024 (invitée : Édith St-Jean-Trudel)	5
05.07	Résolution – Cahier de programme de <i>Techniques d'inhalothérapie</i> (141.A0) (inv. Marie-Christine Busque et Charles-Isaac Turcotte)	15
05.08	Résolution – Cahier de programme de <i>Techniques de physiothérapie</i> (144.A1) (inv. Véronique Bonin, Marilyn Bouchard et Jean-Pascal Beauchamp)	15
05.09	Résolution – Cahier de programme de <i>Sciences, informatique et mathématiques</i> (200.C1) (inv. Gilles Favreau et Jessica Yu Tak Cheung)	15
05.10	Résolution – Cahier de programme de <i>Techniques de travail social</i> (388.A1) (inv. Anne Gagnon, Jacynthe Lepage et Valérie Rochon)	15
05.11	Résolution – Cahier de programme de <i>Techniques d'éducation à l'enfance</i> (322.A1) (inv. Anne Gagnon et Louis-Martin Proulx)	15
	Pause	10
05.12	Résolution – Calendriers scolaires des sessions d'automne 2024 et d'hiver 2025 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier	10
05.13	Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2023-2024 révisé	15
05.14	Résolution – Modification au <i>Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement</i> (n° 17)	10
05.15	Résolution – Nomination intérimaire de la personne responsable de la sécurité de l'information (RSI) et cheffe de la sécurité de l'informationnelle organisationnelle (CSIO) du Collège	10
05.16	Résolution – Projet majeur - phase transitoire (huis clos)	15
05.17	Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études	10
05.18	Informations et divers : - Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier	5

05.19	Levée de la séance	-
-------	--------------------	---

France Pouliot, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 23 janvier 2024, et ce, tel qu'il a été présenté. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **05.02 Déclaration de conflit d'intérêts des membres**

---

S'il y a un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent, le membre du conseil d'administration doit déclarer son intérêt et s'abstenir de participer aux délibérations et de voter à cet égard.

Il n'y a aucune déclaration de la part des membres.

### **05.03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 janvier 2024**

---

Comme les membres du conseil d'administration ont déjà reçu une copie de ce procès-verbal, la secrétaire, Diane Bournival, est dispensée de la lecture de celui-ci.

Caroline Boyer, appuyée par Camélee Boisvert-Labelle, propose :

« d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 janvier 2024, et ce, tel qu'il a été présenté. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### **05.04 Suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 23 janvier 2024**

---

Aucun suivi n'est effectué.

### **05.05 Examen des procès-verbaux des réunions ordinaires du comité exécutif tenues les 19 janvier et 2 février 2024 et de la réunion extraordinaire du 8 février 2024**

---

Aucune question n'est posée en lien avec ces procès-verbaux

---

**05.06 Rapport de la commission des études tenue le 7 février 2024**

---

Édith Saint-Jean-Trudel énumère les avis favorables qui ont été adoptés, comme mentionné dans le rapport de la commission des études. Plusieurs cahiers de programme visés par ces avis seront présentés ce soir. Elle précise qu'un avis favorable provisoire a été émis au sujet du cahier de programme de *Techniques en éducation à l'enfance* (TEE) et qu'un deuxième dépôt devra suivre lorsque les travaux seront terminés.

Nadine Le Gal souligne le travail remarquable effectué par les membres de la commission des études, particulièrement au cours des deux dernières années, car plusieurs cahiers de programme ont été présentés pour avis.

---

**05.07 Résolution – Cahier de programme de *Techniques d'inhalothérapie* (141.A0)**

---

Patricia Tremblay mentionne qu'à une semaine du 1<sup>er</sup> mars, il y a déjà 22 inscriptions, provenant majoritairement d'élèves du secondaire. Marie-Christine Busque souligne qu'il s'agit du démarrage d'un nouveau programme, un fait qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années au Collège. Charles-Isaac Turcotte, enseignant en inhalothérapie, a apporté certains équipements ou outils utilisés dans la pratique des inhalothérapeutes. Ensuite, Marie-Christine expose la démarche d'élaboration de ce programme. Elle précise que l'équipe responsable de l'élaboration a opté pour l'utilisation de la grille de cours établie par le Cégep de Sherbrooke, mais a actualisé et adapté celle-ci afin de tenir compte des particularités locales. Un partenariat important a été établi avec le CISSS des Laurentides, tant pour les stages que pour l'accueil des étudiantes et étudiants qui y recevront les cours de spécialité, dans des locaux spécialement adaptés. Le centre de simulation en *Soins infirmiers* servira de laboratoire.

Les grandes lignes du programme sont exposées, avec le profil de sortie, la grille de cours pour chaque session. Marie-Christine précise que la réussite de la communauté étudiante a été au cœur des décisions prises par le comité et qu'un suivi individuel sera offert tout au long du parcours collégial. Cette formation permet aux personnes diplômées d'obtenir leur permis d'inhalothérapeute et de s'inscrire au Tableau de l'Ordre des inhalothérapeutes du Québec.

CONSIDÉRANT que le Collège a obtenu, en juin 2022, l'autorisation ministérielle lui permettant d'offrir le programme d'études *Techniques d'inhalothérapie* (141.A0);

CONSIDÉRANT la volonté du Collège d'accueillir une première cohorte de personnes étudiantes à la session d'automne 2024 afin de répondre aux besoins pressants de la région sur le plan de la main-d'œuvre en inhalothérapie;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau devis ministériel est en cours d'élaboration et qu'en tenant compte du temps significatif requis pour élaborer localement un nouveau programme d'études, pour aménager des locaux spécialisés et pour faire l'acquisition d'équipements, le Collège a fait le choix d'opter pour la grille de cours d'un collège offrant déjà le programme et qu'à cet effet, une entente a été conclue avec le Cégep de Sherbrooke qui accepte que le Collège utilise sa grille de cours actuelle, et ce, jusqu'à l'implantation du nouveau devis ministériel;

CONSIDÉRANT que des travaux ont été effectués par un comité d'élaboration afin de s'approprier le programme, de l'actualiser afin de répondre aux besoins du marché du travail et de la profession d'inhalothérapeute et de procéder à divers aménagements et modifications afin d'en assurer la faisabilité au sein du Collège;

CONSIDÉRANT que les travaux du comité d'élaboration se sont déroulés de janvier à décembre 2023;

CONSIDÉRANT qu'un partenariat a été établi avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) et que celui-ci accueillera des stagiaires et aménagera des locaux spécialisés où une partie des cours du programme seront offerts jusqu'à ce que les travaux d'agrandissement du Collège soient exécutés;

CONSIDÉRANT qu'une collaboration avec le département de *Soins infirmiers* a été établie de manière à permettre l'utilisation du Centre de simulation clinique haute-fidélité où des portions de cours se dérouleront pendant la formation des personnes étudiantes;

CONSIDÉRANT que le comité de programme *Techniques d'inhalothérapie* a été formé et que celui-ci a émis une recommandation favorable sur le projet de profil de sortie et de grille de cours le 7 décembre 2023 et qu'il a également recommandé une modification à un préalable dans la grille de cours le 6 février 2024;

CONSIDÉRANT que ce cahier de programme a été présenté à la Commission des études et que celle-ci a formulé un avis favorable sur ce projet de programme le 7 février 2024.

Mirelle Beaudet, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

« d'adopter le cahier de programme *Techniques d'inhalothérapie* (141.A0) qui sera offert à compter de la session d'automne 2024 au Cégep de Saint-Jérôme, et ce, comme il a été présenté par la Direction des études. »

### CA 33 (2023-2024)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Nadine Le Gal félicite l'équipe qui a travaillé au démarrage de ce nouveau programme ainsi que la directrice des études, qui n'a ménagé aucun effort pour que le Collège obtienne ce programme et que se réalise le partenariat avec le CISSS des Laurentides. La Fondation du Cégep de Saint-Jérôme a décidé que les profits de l'activité Vélo-golf seraient versés en vue de combler les besoins de ce programme.

#### **05.08 Cahier de programme de *Techniques de physiothérapie* (144.A1)**

---

Patricia Tremblay mentionne que, à l'heure actuelle, le Collège a reçu 18 demandes d'admission à ce programme qui sera offert à Mont-Tremblant. À cette fin, un partenariat avec le Centre de services scolaire des Laurentides est sur le point de se concrétiser. Pour les deux premières années, un local sera aménagé à la Polyvalente Curé-Mercure. Par la suite, les cours de spécialité du programme seront offerts dans des locaux de la Ville de Mont-Tremblant. Ce programme sera aussi offert en Tremplin DEC à l'automne.

Jean-Pascal Beauchamp présente le processus d'élaboration du programme de *Techniques de physiothérapie*. Il met l'accent sur les efforts de cohésion ayant présidé à l'élaboration d'un programme adoptant la couleur locale de la région de Mont-Tremblant, ce qui transparait dans le profil de sortie, comportant huit volets regroupant les 20 compétences du programme. La grille de cours présentée par Marilyn Bouchard permet de voir le cheminement, session par session.

CONSIDÉRANT que le Centre collégial de Mont-Tremblant a reçu l'autorisation permanente d'offrir le programme *Techniques de physiothérapie* à partir de l'automne 2024;

CONSIDÉRANT que les travaux effectués par le comité d'élaboration entrepris en janvier 2023 se sont poursuivis jusqu'en décembre 2023;

CONSIDÉRANT qu'à chaque étape d'élaboration du cahier de programme, le comité d'élaboration a présenté l'état d'avancement des travaux au comité de programme, qui a émis une recommandation favorable le 21 décembre 2023;

CONSIDÉRANT que ce cahier de programme a été présenté le 10 janvier 2024 à la commission des études qui a donné un avis favorable le 7 février 2024;

CONSIDÉRANT que le cahier de programme est présenté pour approbation par la Direction des études.

Marie-Christine Busque, appuyée par Zachary Beauvais, propose :

« d'adopter le cahier de programme de *Techniques de physiothérapie* (144.A1) qui sera offert à compter de la session

d'automne 2024 au Centre collégial de Mont-Tremblant, et ce, comme il a été présenté par la Direction des études. »

### CA 34 (2023-2024)

#### La proposition est adoptée à l'unanimité.

On demande si des liens avec l'entrepreneuriat sont possibles, car une personne technologue pourrait démarrer son entreprise. Certaines compétences comme *autonomie, leadership et gestion* aideront les apprenantes et apprenants à bâtir une planification d'affaires. Un projet se développe, soit de s'associer aux équipes sportives de Saint-Jérôme et de Mont-Tremblant.

Nadine Le Gal parle de l'implantation, l'an prochain, d'un Quartier général de l'audace (QGDA) à Mont-Tremblant. Il y aura donc un pont qui pourra être établi avec l'entrepreneuriat. Elle poursuit en félicitant l'équipe élargie qui a travaillé à la mise sur pied de ce programme.

C'est historique que le Collège démarre deux nouveaux programmes en même temps. Tout aussi marquante est l'obtention d'une autorisation permanente de programme pour un centre collégial. Elle termine en soulignant le soutien de la communauté et de la Fondation médicale des Laurentides qui font don de 250 000 \$ pour acquérir de nombreux équipements pour ce programme.

#### **05.09 Résolution – Cahier de programme de Sciences, informatique et mathématiques (200.C1)**

---

La directrice des études précise qu'historiquement, les étudiantes et étudiants du programme de *Sciences, informatique et mathématiques* (SIM) s'inscrivaient en *Sciences de la nature*. Elle présente les invités, Gilles Favreau et Jessica Yu Tak Cheung, qui ont travaillé à l'élaboration de ce cahier de programme afin de l'adapter au nouveau devis ministériel. Il est précisé que ce programme préuniversitaire, relativement nouveau, a été offert à titre expérimental en 2008 et a été lancé officiellement en 2009.

Jessica Yu Tak Cheung explique quels sont les préalables, les compétences visées et la grille de cours du programme, session par session. Des groupes homogènes (groupe provenant de SIM uniquement) sont formés afin de favoriser le sentiment d'appartenance au sein des cohortes. L'enseignante a remarqué que cette façon de faire fonctionnait mieux, car la dynamique qui règne dans ces deux programmes (SIM et *Sciences de la nature*), soit la façon de travailler et d'apprendre, est différente.

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a produit une nouvelle version du programme *Sciences, informatique et mathématiques* (200.C1) qui visait à remplacer la précédente (200.C0);



CONSIDÉRANT que des travaux effectués par le comité d'élaboration entrepris en janvier 2023 se sont poursuivis jusqu'en novembre 2023;

CONSIDÉRANT qu'à chaque étape d'élaboration du cahier de programme, le comité d'élaboration a présenté l'état d'avancement des travaux au comité de programme, qui a émis une recommandation favorable le 6 décembre 2023;

CONSIDÉRANT que ce cahier de programme a été présenté le 20 décembre à la commission des études qui a donné un avis favorable le 7 février 2024;

CONSIDÉRANT que le cahier de programme est présenté pour approbation par la Direction des études.

Marc-André Lachaine, appuyé par Isabelle Sauvé, propose :

« d'adopter le cahier de programme en *Sciences, informatique et mathématiques* (200.C1) qui sera offert à compter de la session d'automne 2024 au Cégep de Saint-Jérôme, et ce, comme il a été présenté par des membres de la Direction des études. »

### CA 35 (2023-2024)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Nadine Le Gal rappelle que la présentation d'une nouvelle grille de cours demande un long travail préalable. Comme pour les programmes précédents, elle félicite l'équipe pour le travail accompli.

#### **05.10 Résolution – Cahier de programme de *Techniques de travail social* (388.A1)**

Ce programme a été actualisé en 2019, à la suite de l'évaluation effectuée en 2017. Le ministère a ensuite annoncé qu'il le révisait. Les travaux ont donc repris en 2022 pour adapter le cahier de programme. Après avoir présenté le profil local de sortie, Valérie Rochon énumère les changements apportés à la grille de cours en *Techniques de travail social*.

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) avait produit une nouvelle version du programme *Techniques de travail social* (TTS) (388.A1) qui visait à remplacer la précédente (388.A0), des travaux d'élaboration ont été réalisés de janvier 2023 à janvier 2024 par un comité d'élaboration;

CONSIDÉRANT qu'à chaque étape, le comité d'élaboration a présenté l'état d'avancement des travaux au département de TTS et au comité de programme qui a émis une recommandation favorable le 30 novembre 2023;

CONSIDÉRANT que plusieurs constats découlant de l'évaluation du programme réalisée en 2017 ont guidé les travaux d'élaboration du nouveau programme, dont l'importance d'offrir à la population étudiante davantage d'occasions de mises en pratique des compétences;

CONSIDÉRANT que ce cahier de programme a été présenté à la commission des études qui a émis un avis favorable le 7 février 2024;

CONSIDÉRANT que le cahier de programme est présenté pour approbation par la Direction des études.

Zachary Beauvais, appuyé par Mirelle Beudet, propose :

« d'adopter le nouveau cahier de programme de *Techniques de travail social* (388.A1) qui sera offert à compter de la session d'automne 2024, et ce, comme il a été présenté par des membres de la Direction des études. »

### CA 36 (2023-2024)

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

L'ancienne grille continuera de s'appliquer pour les étudiantes et étudiants admis à la session d'automne 2023. S'il y a prolongation ou extension, le cheminement sera évalué pour voir si les équivalences sont possibles afin de ne pas pénaliser les étudiantes et étudiants.

#### **05.11 Résolution – Cahier de programme de *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A1)**

---

Patricia Tremblay mentionne que la refonte du programme résulte du nouveau devis ministériel. Des discussions sont encore en cours pour une des compétences, et, lorsque les travaux la concernant seront terminés, un retour sera effectué pour modifier la grille de cours, si requis.

Louis-Martin Proulx nomme les membres de l'équipe qui ont œuvré à l'actualisation de ce programme. Il précise les éléments qui ont guidé les réflexions de l'équipe et les orientations données au programme. Le Jardin d'enfants Cachou et les milieux de garde permettent un apprentissage actif pour la population étudiante. L'approche par la nature sera de plus en plus utilisée. Les principaux changements sont énumérés. Il souligne l'importance de cette formation dans le contexte de pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour que les enfants soient accompagnés

par une personne professionnelle de la petite enfance qui a à cœur leur bien-être. Ce programme a notamment été élaboré avec une préoccupation pour le soutien à donner aux enfants ayant des besoins particuliers.

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a produit une nouvelle version du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* (TEE) (322.A1) qui visait à remplacer la précédente (322.A0);

CONSIDÉRANT que la mise en place obligatoire de la nouvelle grille doit se faire à l'automne 2024;

CONSIDÉRANT que les travaux d'élaboration sont terminés à 98 % et qu'il ne reste qu'un élément de compétence (02KL), à la deuxième session, à déterminer;

CONSIDÉRANT que les travaux liés à la compétence 02KL se poursuivront d'ici la fin de la session et qu'un suivi sera effectué lorsque ceux-ci seront terminés;

CONSIDÉRANT que le cahier de programme a reçu un avis favorable provisoire de la commission des études le 7 février 2024;

CONSIDÉRANT que le cahier de programme est présenté pour approbation par la Direction des études.

Marie-Christine Busque, appuyée par Zachary Beauvais, propose :

« d'adopter le cahier de programme de *Techniques d'éducation à l'enfance* (322.A1) qui sera offert à compter de la session d'automne 2024, et ce, comme il a été présenté par des membres de la Direction des études. »

### **CA 37 (2023-2024)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Nadine Le Gal souligne le travail colossal effectué par les équipes lors des révisions et des actualisations de programme. Patricia Tremblay précise que dans un contexte de manque de main-d'œuvre, ce nouveau programme offre de nombreuses possibilités de parcours, soit un DEC trois ans, un DEC quatre ans, un autre sur deux ans, la passerelle DEC-BAC, une AEC.

Pause (10 minutes)

**05.12 Résolution – Calendriers scolaires des sessions d'automne 2024 et d'hiver 2025 pour les campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier**

---

Patricia Tremblay indique les principales dates comprises dans chacun des calendriers scolaires de l'année 2024-2025. C'est la période où ils doivent être adoptés et transmis au ministère. Ce dernier a instauré une nouveauté, soit une deuxième date d'annulation de cours (à la semaine neuf) sans mention d'échec au bulletin. Comme ces dates seront précisées ultérieurement, une modification devra être apportée au calendrier de chacune des sessions. Cette modification pourrait être adoptée par le comité exécutif.

CONSIDÉRANT que les calendriers scolaires des sessions d'automne 2024 et d'hiver 2025 des campus de Saint-Jérôme, de Mont-Tremblant et de Mont-Laurier présentés respectent le *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CONSIDÉRANT que ces calendriers scolaires 2024-2025 respectent la *Politique du calendrier scolaire*;

CONSIDÉRANT que ces calendriers scolaires ont obtenu un avis favorable de la commission des études, comme il est mentionné dans le rapport de la rencontre tenue le 7 février 2024;

CONSIDÉRANT que le Collège est en attente de précisions quant à une deuxième date d'annulation de cours annoncée par le ministère de l'Enseignement supérieur, et qu'une modification devra être apportée ultérieurement à ceux-ci;

CONSIDÉRANT que les calendriers scolaires 2024-2025 des trois (3) campus du Cégep de Saint-Jérôme ont été présentés par Patricia Tremblay, directrice des études, aux membres du conseil d'administration, en vue de leur adoption.

Isabelle Sauvé, appuyée par Nathalie Honoré, propose :

- « - d'adopter les calendriers scolaires pour les sessions d'automne 2024 et d'hiver 2025 des trois (3) campus du Cégep de Saint-Jérôme, tels qu'ils ont été présentés par la Direction des études; et
- de déléguer au comité exécutif le pouvoir de modifier les calendriers scolaires lorsque la deuxième date d'annulation de cours de chaque session sera connue. »

**CA 38 (2023-2024)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**05.13 Résolution – Budget du fonds de fonctionnement 2023-2024 révisé**

---

Cristina Telcian, après avoir décrit les principaux écarts entre le budget initial et le budget révisé, explique que cette révision budgétaire a été présentée préalablement au comité audit et finances, qui, après analyse, recommande au conseil d'administration de l'adopter.

CONSIDÉRANT que les consultations permettant de réviser le budget de fonctionnement 2023-2024 ont été tenues;

CONSIDÉRANT que ce budget initial présentait un excédent des revenus par rapport aux charges de 184 690 \$;

CONSIDÉRANT que les nouveaux écarts apparaissant dans le budget révisé sont expliqués aux membres du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que la révision de ce budget se solde par un surplus des revenus par rapport aux charges de 1 343 315 \$;

CONSIDÉRANT que le solde de fonds accumulé non grevé d'affectations est estimé à 1 848 313 \$ en date du 30 juin 2024;

CONSIDÉRANT que le comité d'audit et des finances a recommandé, lors de la réunion tenue le 14 février 2024, que le conseil d'administration adopte le budget révisé du fonds de fonctionnement 2023-2024 qui est présenté aux membres par la Direction des finances et de l'approvisionnement.

Marc-André Lachaîne, appuyé par Mirelle Beaudet, propose :

« d'adopter le budget révisé du fonds de fonctionnement 2023-2024, et ce, tel qu'il a été présenté par la Direction des finances et de l'approvisionnement, comprenant un surplus des revenus par rapport aux charges de 1 343 315 \$. »

**CA 39 (2023-2024)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Nadine Le Gal mentionne que l'équipe du Service des finances œuvre à l'amélioration des processus et bonifie les façons de faire afin qu'il soit facile de suivre le budget de façon plus pointue. La Direction de la formation continue, services aux entreprises et international (FCSEI) et le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) doivent autofinancer une grande partie de leur poste budgétaire. La pandémie a été une période difficile pour l'atteinte de

Secrétariat général et affaires juridiques

l'équilibre budgétaire. On enregistre actuellement un retour à un excédent des revenus sur les dépenses.

#### **05.14      Résolution – Modification au Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17)**

---

Patricia Tremblay énumère les principaux changements effectués, soit l'ajout de matériel pédagogique au volet prêt de matériel et les différentes augmentations des fourchettes de prix des cours à option. Devant l'augmentation des frais de plusieurs activités de plein air, la directrice générale et elle entendent rencontrer les municipalités et organismes qui autrefois accueillaient gratuitement les personnes étudiantes, dans le cadre de leurs cours, pour les sensibiliser et leur demander de limiter les frais exigés.

CONSIDÉRANT que l'article 24.5 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* prévoit que « les droits d'admission ou d'inscription aux services d'enseignement collégial et les autres droits afférents à de tels services sont soumis à l'approbation du ministre »;

CONSIDÉRANT que le *Règlement relatif aux droits afférents aux services d'enseignement (n° 17)*, adopté le 10 mars 1994, a été modifié à de nombreuses reprises par la suite;

CONSIDÉRANT qu'une mise à jour des tarifs inscrits dans ce règlement s'impose pour l'année à venir;

CONSIDÉRANT ce que prévoit la *Loi limitant l'indexation de plusieurs tarifs gouvernementaux*;

CONSIDÉRANT que les modifications proposées sont présentées aux membres du conseil d'administration pour adoption et qu'elles seront ensuite soumises à la ministre de l'Enseignement supérieur pour approbation.

Zachary Beauvais, appuyé par France Pouliot, propose :

« d'adopter les modifications proposées au *Règlement sur les droits afférents aux services d'enseignement (n° 17)*, et ce, telles qu'elles ont été présentées par la Direction des études et de les présenter ensuite pour approbation à la ministre de l'Enseignement supérieur, en prévision d'une entrée en vigueur au début de la session d'été 2024. »

#### **CA 40 (2023-2024)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**05.15      Résolution – Nomination intérimaire de la personne responsable de la sécurité de l'information (RSI) et cheffe de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO) du Collège**

---

Vu les obligations imposées par la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* et la *Politique sur la sécurité de l'information* du Collège, il est important qu'il y ait remplacement intérimaire en l'absence d'Élisabeth Émond.

CONSIDÉRANT que la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGRI), les règlements et directives en découlant, dont la *Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information* (Directive) impose certaines mesures;

CONSIDÉRANT que le Cégep de Saint-Jérôme (le « Collège »), à titre d'organisme public, doit notamment assurer la sécurité des ressources informationnelles et de l'information qu'il détient ou qu'il utilise;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la Directive, chaque organisme public doit créer la fonction de chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO), qui assume la responsabilité de la prise en charge globale de la sécurité de l'information au sein de son organisation et qu'il apporte au dirigeant de l'organisme le soutien nécessaire lui permettant d'assumer ses obligations en sécurité de l'information;

CONSIDÉRANT que le Collège a adopté une *Politique sur la sécurité de l'information* où il est indiqué que le conseil d'administration nomme le responsable de la sécurité de l'information (le « RSI »);

CONSIDÉRANT qu'Élisabeth Émond, directrice des communications et des ressources informationnelles, a été nommée RSI du Collège, mais étant en arrêt de travail, elle doit être remplacée;

CONSIDÉRANT qu'Alain Michaud, directeur adjoint au Service des ressources des technologies de l'information (SRTI) est la personne pressentie pour agir à titre de RSI/CSIO en remplacement d'Élisabeth Émond;

CONSIDÉRANT qu'Yves-André Bergeron, directeur adjoint des ressources humaines, qui assure un soutien à l'équipe du SRTI pendant l'absence d'Élisabeth Émond et de Stéphane Gagnon, serait nommé RSI/CSIO substitut;

CONSIDÉRANT qu'il pourrait être appelé à continuer ensuite quelques mois, le temps que les mesures comprises dans le plan d'action du diagnostic organisationnel portant sur cette nouvelle direction soient mises en place;

CONSIDÉRANT que Stéphane Gagnon, directeur adjoint au SRTI, qui sera incessamment de retour d'un arrêt de travail, serait également nommé RSI/CSIO substitut, et ce, dès son retour.

Marie-Christine Busque, appuyée par Caroline Boyer, propose :

- « - de nommer Alain Michaud, directeur adjoint du SRTI, responsable de la sécurité de l'information (RSI) et chef de la sécurité de l'information organisationnelle (CSIO) intérimaire du Cégep de Saint-Jérôme, et ce, avec effet immédiat; et
- de nommer Yves-André Bergeron et Stéphane Gagnon à titre de RSI/CSIO substitués, jusqu'à ce que le plan d'action du diagnostic organisationnel portant sur la Direction des communications et des ressources informationnelles soit mis en place. »

#### **CA 41 (2023-2024)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

#### **05.16 Résolution – Projet majeur - phase transitoire**

---

Ce sujet est discuté à huis clos. La discussion s'ouvre à 20 h. Les personnes autres que les membres du comité de direction et le personnel du Secrétariat général et affaires juridiques doivent quitter la salle pendant la présentation effectuée par Diane Bournival et Stéphane Marcoux. Le huis clos est levé à 20 h 34 pour l'adoption de la résolution qui suit.

Mirelle Beaudet, appuyée par Marie-Christine Busque, propose :

- « - d'autoriser l'achat des deux immeubles visés qui permettront la réalisation de la phase transitoire d'agrandissement du Collège et que deux (2) personnes décisionnaires, soit la Direction générale (Nadine Le Gal) et la Direction des ressources matérielles (Stéphane Marcoux), soient autorisées à signer les offres d'achat ainsi que tous les documents requis pour donner plein en entier effet à cette résolution;
- que les demandes d'autorisation ministérielle d'acquisition de ces immeubles soient acheminées à la Direction des infrastructures du ministère de l'Enseignement supérieur, afin de permettre au Collège de



réaliser sa mission éducative et de répondre aux besoins de la communauté étudiante grandissante;

- qu'advenant l'impossibilité de s'entendre avec un ou les propriétaires, que le Collège procède à la demande d'autorisation pour exproprier l'immeuble ou les immeubles visés;

le tout tel que présenté par la Direction des ressources matérielles ainsi que le Secrétariat général et affaires juridiques. »

### **CA 42 (2023-2024)**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Il est proposé par Mirelle Beaudet, appuyée par Zachary Beauvais, de prolonger la séance de 15 minutes. Tous les membres sont d'accord.

#### **05.17 Rapports de la Présidence, de la Direction générale et de la Direction des études**

---

Les rapports ci-après ont été déposés afin que les membres en prennent connaissance et puissent poser leurs questions. Aucune question n'est posée.

##### **➤ Présidence**

Carmen-Gloria Sanchez a participé à plusieurs réunions des comités du conseil d'administration suivants :

##### **Participation à des rencontres et comités internes :**

- Comité exécutif;
- Comité exécutif extraordinaire;
- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité d'évaluation de la Direction générale et de la Direction des études;
- Comité d'audit et des finances;
- Rencontres statutaires avec Nadine Le Gal, directrice générale du Cégep de Saint-Jérôme.

➤ **Direction générale**

Nadine Le Gal mentionne qu'elle aime bien pouvoir mettre l'accent sur certains points, mais comme le temps manque, elle invite les membres à lui envoyer leurs commentaires ou questions.

Voici le rapport déposé par la directrice générale.

**Participation à des conseils d'administration et comités externes :**

- Conseil d'administration de la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier;
- Assemblée générale annuelle et conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme;
- Conseil d'administration et comité exécutif de l'Institut du véhicule innovant;
- Conseil d'administration extraordinaire du Musée d'art contemporain des Laurentides;
- Conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides.

**Participation à des rencontres à titre de présidente du Conseil des directions générales de la Fédération des cégeps :**

- DG info;
- Rencontres statutaires avec M. Bernard Tremblay, président-directeur général;
- Plusieurs rencontres concernant le processus de recrutement de la nouvelle présidence-direction générale;
- Comité directeur.

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Comité organisateur des 20 ans de l'organisme des Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides | PREL;
- Plusieurs rencontres du comité de gouvernance du Pôle de Mirabel de la Zone d'innovation en aérospatiale du Québec (ZIAQ);
- Accueil d'une délégation du Campus des métiers et des qualifications d'excellence (CMQe), Auto'Mobilités Auvergne-Rhône-Alpes (France) à l'Institut du véhicule innovant;
- Visite et rencontre chez Soucy Baron avec M<sup>mes</sup> Sabrina Benzid, cheffe du marketing numérique, Christina Corsi, directrice des ressources humaines, de la santé et sécurité au travail et des services informatiques, et M. Érik Bak, technicien au développement des polymères ainsi que MM. Alain Aubuchon et Stéphane Gauthier, respectivement directeur de la vie étudiante et directeur de la formation continue, services aux entreprises et international du Cégep de Saint-Jérôme;

- Rencontre avec M<sup>mes</sup> Geneviève St-Arnaud, ingénieure et chargée de projets, et Audrey Boily, conseillère experte en services administratifs et en infrastructure, au Bureau de gestion des projets d'infrastructure du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie ainsi que M<sup>mes</sup> Janic Lauzon et Diane Bournival, respectivement directrice générale du Centre de développement des composites du Québec et secrétaire générale du Cégep de Saint-Jérôme;
- Comité de gouvernance du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides;
- Rencontre avec M. Francis Brown Mastropaolo, directeur des affaires internationales de la Fédération des cégeps;
- Présentation du Pôle de Mirabel de la Zone d'innovation en aérospatiale du Québec (ZIAQ) devant Investissement Québec;
- Rencontre avec l'exécutif de l'Association du personnel retraité du Cégep de Saint-Jérôme;
- Rencontre avec l'équipe de M<sup>me</sup> Geneviève Bouchard, directrice de la gestion de l'offre et de la formation continue du ministère de l'Enseignement supérieur ainsi que M<sup>me</sup> Patricia Tremblay, directrice des études du Cégep de Saint-Jérôme;
- Comité du Centre de formation et innovation piloté par la MRC de La Rivière-du-Nord;
- Rencontre avec M<sup>me</sup> Murielle Laberge, rectrice de l'Université du Québec en Outaouais;
- Rencontre avec M. Vincent Lusignan, directeur général, et M<sup>me</sup> Laura Grenier-Paquette, conseillère aux communications et chargée de projets de Synergie Économique Laurentides;
- Comité directeur pour la mise sur pied du projet *Territoire laboratoire en transport innovant* dans le cadre du Fonds régions et ruralité – volet 3;
- Rencontre avec MM. Marc-André Thivierge, sous-ministre adjoint aux affaires collégiales et aux interventions régionales, et Sylvain Périgny, sous-ministre adjoint aux affaires universitaires, à la recherche et à la transformation numérique ainsi que M<sup>me</sup> Murielle Laberge, rectrice de l'Université du Québec en Outaouais;
- Rencontre avec M. René Brisson, directeur général du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord.

#### **Participation à des comités internes :**

- Rencontres du personnel d'encadrement;
- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comités de direction;
- Comités exécutifs;
- Comité de gestion des risques reliés à la recherche;
- Comité directeur de la recherche;
- Comité des ressources humaines;
- Comité d'évaluation de la Direction générale et la Direction des études;
- Comité de perfectionnement des cadres;
- Comité d'audit et des finances.

**Participation à des rencontres diverses :**

- Rencontre avec Alia Conseil pour le démarrage du mandat d'analyse du plan stratégique actuel en prévision du dépôt d'un document d'explication de la démarche en prévision de la prochaine planification stratégique;
- Rencontres statutaires avec M<sup>me</sup> Carmen-Gloria Sanchez, présidente du conseil d'administration du Cégep de Saint-Jérôme;
- Accueil du nouveau personnel non enseignant.

**Participation à des événements :**

- Prise de photo avec M. Daniel Desjardins, directeur général de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut et M<sup>me</sup> Catherine Ricard, directrice du Centre collégial de Mont-Tremblay à l'occasion d'un don de 250 000 \$ dans le cadre de l'instauration du nouveau programme de *Physiothérapie*;
- Gala du 30<sup>e</sup> anniversaire du Centre Prévention Suicide Faubourg.

**Participation à des formations :**

- Formation : L'intelligence artificielle (IA) – L'ultime outil de productivité;
- Vers un accès à la justice ouvert, inclusif et sécuritaire pour les communautés 2SLGBTQIA+;
- Développer ses compétences d'intervention en tant que juriste pour une approche sécurisante auprès des personnes victimes de violences conjugales et sexuelles;
- Les décisions les plus importantes de 2023 en matière de harcèlement psychologique et sexuel au travail;
- Cybersécurité : Comment se préparer et répondre à des incidents ?

➤ **Direction des études**

Considérant le manque de temps, Patricia Tremblay s'en tient au dépôt du rapport de la Direction des études, mais se rend disponible pour répondre aux questions des membres.

Voici le rapport déposé par la directrice des études :

**Participation à des conseils d'administration et comités externes :**

- Entreprises d'insertion Godefroy-Lavolette (EIGL);
- Collecto.

**Participation à des rencontres de la Fédération des cégeps :**

- Comité consultatif des bourses Parcours;
- Commission des affaires pédagogiques;
- COMIX des affaires matérielles et financières;
- Comité de coopération : *Techniques d'intégration multimédia*;
- Sous-comité des activités pédagogiques du « A ».

**Participation à des rencontres avec des partenaires (actuels ou potentiels) :**

- Partenariat Cégep de Shawinigan : projet de développement DEC émergent en électrification des transports;
- Comité de gouvernance du Pôle à l'enseignement supérieur des Laurentides (PESLAU);
- Projet Centre de formation et d'innovation (CFI) de la MRC Rivière-du-Nord – ZED architectes;
- Rencontre avec le CISSS des Laurentides pour discuter du protocole dans le cadre de l'implantation du programme *Techniques d'inhalothérapie*;
- Comité de suivi pour la démarche de l'adéquation formation-emploi, ministère de la Justice du Québec;
- Présentation du projet de Clinique-école au conseil d'administration de la Fondation du Cégep de Saint-Jérôme.

**Participation à des rencontres et comités internes :**

- Rencontre département *Soins infirmiers*;
- Comité directeur de la recherche;
- Sous-comité de la Commission des études, Présence en classe;
- Rencontres des départements au Centre collégial de Mont-Laurier;
- Sous-comité de révision de la *Procédure de traitement d'une plainte liée à l'enseignement*;
- Révision de l'entente locale de la Commission des études;
- Rencontre pour la délocalisation du programme *Soins préhospitaliers d'urgence* au Centre collégial de Mont-Laurier avec le Cégep d'Abitibi-Témiscamingue;
- Rencontre pour la Clinique-école;
- Comité de direction;
- Régie des études;
- Commission des études;
- Comités exécutifs;
- Comité exécutif extraordinaire;
- Rencontre des responsables de la coordination de départements et de programmes;
- Rencontre du personnel d'encadrement.

**Entrevues et participation à des événements :**

- Accueil d'une délégation de CMQe Auto'Mobilités Auvergne-Rhône-Alpes.

**05.18 Informations et divers**

---

**Fondations du Cégep de Saint-Jérôme et du Centre collégial de Mont-Laurier :**

- Le 26 avril prochain, se tiendra la soirée AccorDONS, mais elle affiche déjà complet.
- Comme mentionné auparavant, les fonds amassés lors de la journée Vélo-golf, prévue le 10 septembre 2024, seront consacrés au programme *Techniques d'inhalothérapie*.
- Les courses de la Lièvre, organisées par la Fondation du Centre collégial de Mont-Laurier, auront lieu le dimanche de la fête des Mères, soit le 12 mai 2024.

**Prochaine séance du conseil :**

La prochaine séance durera environ une heure et sera suivie d'une séance de formation-information portant sur le réseau collégial et la structure organisationnelle.

**05.19 Levée de la séance**

---

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, Zachary Beauvais, appuyé par Nathalie Honoré, propose :

« la levée de la séance. »

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

L'assemblée se termine à 20 h 42.

Carmen-Gloria Sanchez  
Présidente

Diane Bournival  
Secrétaire